

## Infolettre mensuelle de votre conseil municipal — septembre 2024

Il est possible de vous abonner aux différents envois de la part de la Ville : infolettres du Conseil, Infra Secteur Est, activités de loisirs et culture, procès-verbaux des séances, avis publics et ordres du jour. Tenez-vous au courant de ce qui vous intéresse, [abonnez-vous](#) !

L'infolettre de votre conseil municipal est la voix du Conseil vers les citoyens. Voici les faits saillants de la séance publique du 26 septembre 2024.

### Administration

Nous remercions les sept candidats qui ont brigué les postes de conseillers et conseillères aux élections partielles de septembre. La démocratie se porte bien à la Ville de Léry. Nous tenons à féliciter et à accueillir au sein du conseil municipal les nouveaux conseillers MM. Marc Desmarais, du district 1 et François St-Cyr, du district 3 ainsi que la nouvelle conseillère, Mme Céline Prigent, du district 6.

Les dépenses mensuelles totalisent 428 378 \$. Deux factures comptent pour 62 % de ces dépenses soit:

- 135 499 \$ à Tetra Tech pour les plans et devis des infrastructures du Secteur Est. 80 % de ce montant est remboursé par une subvention découlant du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) et le 20 % résiduel, par le règlement d'emprunt
- 130 757 \$ à Pavages Ultra Inc. pour l'asphaltage des rues. 80 % de ce montant est remboursé par le *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)*.

Le Conseil a nommé les élus à ces comités :

- M. Marc Desmarais au Comité des ressources humaines et au Comité des travaux publics ;
- M. François St-Cyr au Comité culturel, loisirs et vie communautaire ;
- Mme Céline Prigent au Comité du site internet ;
- M. Réjean Labrie au Comité de la sécurité civile ;
- Mme Liette Lamarre et M. Daniel Proulx au Comité du développement durable ;
- Mmes Liette Lamarre et Céline Prigent, MM. Daniel Proulx et François St-Cyr ainsi que M. le maire Kevin Boyle, à titre de responsables du Comité de suivi – Infrastructures Secteur Est.

Le Conseil a remis des dons aux organismes suivants :

- 1 000 \$ pour aider au financement de l'Omnium Thibert 2024, au profit de la Fondation Anna-Laberge ;
- 300 \$ à la Fondation Gisèle Faubert pour le Happening 2024. La Fondation Gisèle Faubert a pour mission de réaliser la construction et d'opérer une maison de soins palliatifs en Montérégie Ouest.

Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) – Financement de la cour Turcot

Le Conseil a entériné une résolution visant à payer uniquement notre contribution annuelle de 6 % à l'ARTM, et ce, sans aucune hausse supplémentaire dans le cadre financier 2025.

Le Conseil autorise le directeur général, M. Michel Morneau, à préparer et à publier un appel d'offres public pour la gestion de l'évaluation foncière.

### **Ressources humaines (RH)**

Démission de Mme Amélie Latulippe, responsable de la Gestion contractuelle et du greffe, qui a pris effet le 21 août.

Démission de M. François Senécal, responsable du Service de l'urbanisme et du développement durable, qui a pris effet le 9 septembre.

Affichage de poste :

- Responsable de la Gestion contractuelle et du greffe ;
- Responsable du Service de l'urbanisme et du développement durable.

### **Législation**

La Ville de Léry désire souhaite agir en vue de maintenir l'ordre et le décorum lors des séances du conseil municipal. L'avis de motion et le projet de règlement numéro 2024-546 sur la régie interne des séances du conseil de Ville ont été déposés à cet effet. Ce règlement est lié à la loi n° 57, entrée en vigueur le 6 juin 2024. Il s'agit de la *Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.*

### **Urbanisme**

À la suite des recommandations du Comité consultatif de l'urbanisme (CCU), trois demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) sont acceptées, sous réserves de certaines conditions pour la construction de maisons unifamiliales pour les 24 et 38, rue Madeleine-Marchand et 38, rue du Parc-Gendron.

À la suite des recommandations du CCU, une demande de PIIA est acceptée sous réserve de certaines conditions pour l'agrandissement d'une maison unifamiliale isolée existante au 844, chemin du Lac-Saint-Louis.

### **Travaux publics**

Le Conseil a consenti à l'acceptation provisoire de travaux sur la rue de la Gare.

Le Conseil ratifie la dépense de deux ordres de changement pour des ajustements en chantier qui ont dû être effectués afin de mener à bien les travaux de la rue de la Gare : le premier, au montant de 4 942 \$ et le second, au montant de 225 \$, plus les taxes applicables.

Le Conseil octroie le mandat de travaux sur la rue Tisseur à Ali Excavation Inc., au montant de 392 678 \$, taxes incluses. Deux offres ont été déposées en appel d'offres public dans le portail du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO). Le plus bas soumissionnaire a été choisi sur recommandation de l'ingénieur au dossier, M. Philippe Lefebvre. Tous les travaux doivent être terminés au plus tard le 31 décembre 2024. Ceux-ci sont inscrits à la TECQ 2019-2024 et sont à 80 % remboursables à la Ville.

Le Conseil autorise le directeur général, M. Michel Morneau et M. le maire Kevin Boyle à signer l'entente relative à des travaux pour le projet Courbec. À noter que le paiement des coûts de construction de la conduite de refoulement au sud du boulevard de Léry sera assumé par les promoteurs, via un règlement d'emprunt.

### **Sécurité publique**

Le Conseil autorise le directeur général, M. Michel Morneau, à signer une entente de *Services aux personnes sinistrées* avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une durée de 2 ans.

Le Conseil ratifie l'acquisition du camion de pompier 1 119 auprès du fournisseur Solution Ford Châteauguay au montant de 71 977 \$ plus les taxes applicables. Quatre concessionnaires ont été approchés et celui offrant le plus bas prix a été choisi.

### **Loisirs**

Halloween – Venez décorer une citrouille avec votre enfant le dimanche 27 octobre, de 10 h à midi, à l'hôtel de ville. Plusieurs prix à gagner pour les jeunes Léryverains.

Yoga – Les séances de yoga reprennent à l'hôtel de ville, les mardis et jeudis soir, de 19 h 30 à 20 h 30. Pour vous inscrire, [cliquez sur ce lien](#).

Badminton et pickleball – Il est à nouveau possible de réserver les terrains sportifs au gymnase de l'école de l'Archipel pour la pratique du badminton et de pickleball, tous les mercredis soir, jusqu'à la mi-décembre. Deux plages horaires sont disponibles. Pour vous inscrire ou pour obtenir plus de détails, [consultez notre page d'inscription en ligne](#).

### **Communauté**

**MADA** (Municipalité amie des aînés)

### **De nouveaux modules d'exercice maintenant disponibles au parc Raymond-Faubert**

La Ville de Léry a réitéré son soutien aux initiatives citoyennes en faveur des aînés, le dimanche 29 septembre dernier, lors de l'inauguration des nouveaux appareils exerciseurs au parc Raymond-Faubert. Ce projet, qui s'inscrit dans les grandes orientations de la Politique des aînés, s'est concrétisé grâce à une aide financière de 25 000 \$ du gouvernement du Canada, une somme qui correspond à 100 % des coûts.

Nous tenons à remercier la députée fédérale de la circonscription de Châteauguay-Lacolle, Mme Brenda Shanahan, pour son appui à la demande de subvention de la Ville dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés. Nous voulons également saluer l'apport inestimable de trois citoyennes engagées dans la cause du vieillissement actif et de l'inclusion des aînés, Mmes Sylvie Sauvé, Ginette Barbeau et notre conseillère municipale du district 5, Liette Lamarre. La Ville lance aussi un défi à tous les Léryverains de venir utiliser ces nouveaux appareils exerciseurs en groupe!

**Le club de marche MADA**, nouvellement baptisé **Club Léry-en-marche** se réunit tous les lundis matin à 9 h 30. Pour plus d'information, contactez le comité MADA par téléphone au 450-692-6861, poste 290 ou par courriel au [mada@lery.ca](mailto:mada@lery.ca).

### **Badminton pour les aînés de la Ville de Léry**

L'activité reprendra le mardi 15 octobre prochain, de 18 h 30 à 20 h 30, au gymnase de l'école de l'Archipel. Venez pratiquer ce sport dans un joyeux esprit de camaraderie! Pour réserver votre place, [cliquez sur ce lien](#).

**Objectif de MADA** : Garder nos aînés actifs, en santé et dans notre communauté le plus longtemps possible. Une communauté qui aide ses aînés aide tout le monde.

### **Infras Secteur Est**

Un numéro spécial de La Vague consacré à l'évolution du dossier des infrastructures du secteur Est a récemment été publié.

L'idée est de vous livrer une information juste et actualisée des démarches que nous avons accomplies, incluant l'étude de faisabilité d'un réseau d'égout sous pression (RSP) de la firme d'ingénierie Tetra Tech et le fruit de nos rencontres avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

L'objectif du projet est de fournir de l'eau potable de qualité à tous les citoyens et de protéger notre lac et la nappe phréatique. Notre but est de s'assurer que le bien ou le service acheté comblera adéquatement, rigoureusement et au meilleur rapport qualité-prix, les besoins de la Ville et ceux de ses citoyens.

Certains citoyens recevront bientôt une lettre de la Ville faisant état de la servitude de passage nécessaire pour les conduites de la Ville sur leur terrain. Ces lettres seront accompagnées d'un croquis explicatif ainsi que d'une lettre d'engagement.

Dans l'hypothèse où tous les échéanciers auraient été respectés et que l'aide financière serait à la hauteur du projet, nous entrevoyons un début de chantier au printemps 2025.

### **Information aux citoyens**

#### **Correspondance**

La Ville a reçu le certificat de reconnaissance de MADA de la ministre responsable des Aînés et déléguée à la Santé, Mme Sonia Bélanger, pour souligner l'engagement de la Ville envers les personnes âgées afin qu'elles puissent s'épanouir et demeurer actives dans leur communauté.

La Ville a reçu une lettre de préavis de modification des conditions financières de l'entente relative à la Cour municipale commune de la ville de Châteauguay.

**M. Réjean Labrie**, conseiller du district 2, félicite les nouveaux élus.

**M. Daniel Proulx**, conseiller du district 4, félicite les nouveaux élus.

**Mme Céline Prigent**, conseillère du district 6, remercie les citoyens de son district pour leur confiance et leur soutien lors de l'élection partielle. « Je vais faire en sorte que vos voix continuent d'être entendues et de prendre les meilleures décisions tout en restant à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions. Félicitations au candidat Monsieur Laberge, car il a fait une très belle campagne », a-t-elle commenté.

#### **M. le maire Kevin Boyle informe les citoyens sur le point suivant :**

M. Boyle félicite et accueille les trois nouveaux conseillers au sein du conseil municipal « Nous avons une nouvelle équipe de conseillers et allons travailler ensemble en harmonie pour le bien commun de tous les citoyens de Léry », a-t-il ajouté.

#### **Boulevard urbain**

Le 15 août dernier, nous avons fait parvenir au MTMD le rapport final de la firme d'ingénierie *Infrastructel* dans le cadre de ce projet. Nous avons aussi soumis au MTMD une pétition signée par 98 citoyennes et citoyens de Léry en appui au projet. Nous avons également le soutien de notre députée provinciale, Mme Marie-Belle Gendron et de Mme Kathlyn Morel, directrice générale du Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries afin d'accélérer notre dossier au MTMD pour que les travaux de ce boulevard urbain commencent au printemps 2025 pour la rentrée scolaire d'août 2025. Une rencontre avec le MTMD est prévue à la mi-octobre pour connaître les résultats de leur analyse de notre rapport. Nous vous tiendrons tous au courant des développements.

## Soirée de toponymie le 23 octobre - Participez au choix du nom de deux nouvelles rues!

La Ville de Léry et le Comité de toponymie vous invitent à une rencontre citoyenne le mercredi 23 octobre, de 19 h 30 à 21 h, à la salle Alphonse-Leduc de l'hôtel de ville. La première partie de la rencontre nous permettra de partager avec les citoyens présents les noms de rues et d'autres lieux publics déjà en usage et/ou qui ont été sélectionnés par le Comité de toponymie en vue de les soumettre officiellement à la Commission de toponymie du Québec. Lors de la seconde partie, les citoyens qui le désirent seront invités à participer au choix du nom de deux nouvelles rues (les rues 4 et 5) situées près de l'école de l'Archipel, parmi une sélection de noms d'enseignantes particulièrement inspirantes qui ont jadis travaillé dans nos écoles. Ces noms seront soumis à la Commission de toponymie du Québec. On vous y attend!

### Comités – Nous recherchons :

- Un(e) citoyen(ne) pour se joindre au Comité culturel
- Deux citoyen(ne)s pour se joindre au Comité de développement durable (environnement, société et économie)

Cela vous intéresse? Veuillez simplement faire parvenir un courriel à [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca), en indiquant les raisons qui vous incitent à déposer votre candidature.

Pour toute information, les citoyens sont invités à communiquer avec la Ville de Léry par téléphone au 450 692-6861, poste 280 ou par courriel à [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca).

Nous vous invitons à visionner la vidéo de la séance du Conseil sur notre site internet, [en cliquant sur ce lien](#).



### Les Samedis du maire

Les prochains Samedis du maire se tiendront les 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre. Tous les citoyens sont invités à prendre rendez-vous via [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca) afin de participer à des échanges, émettre des suggestions ou poser leurs questions. Bienvenue à tous!

D'ici là, M. le maire Kevin Boyle souhaite à tous de bien profiter de la belle saison d'automne dans le cadre enchanteur de notre belle ville !